BOITE POSTALE 113 PAPEETE - TAHITI
(POLYNÉSIE FRANÇAISE) TÉL. 2.00.29

CONSEIL SUPÉRIEUR

PAPEETE, le 27 Octobre 1982.

N° 61/P/82.

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Nous nous permettons de nous adresser à vous, afin de vous informer directement de la décision prise par le Synode de notre Eglise quant au nucléaire.

Nous vous demandons instamment de mettre tout en oeuvre pour que cessent les expériences nucléaires en Polynésie Française. Ne voyez dans notre décision aucune prise de position politique, mais rien d'autre qu'une décision inspirée de l'Evangile.

En effet, tout l'enseignement de notre Seigneur Jésus-Christ est basé sur l'amour, la paix, la confiance et le pardon, et nous ne pouvons croire aux vertus guerrières même dans les situations les plus difficiles. Ceux qui prétendent qu'il faut préparer la guerre pour avoir la paix sont en contradiction formelle avec le message central de l'Evangile. La seule solution d'avenir pour les peuples du monde réside dans le dialogue et le désarmement immédiat. La vie et l'avenir de notre planète en dépendent et tous les efforts dans ce sens ont pour nous infiniment plus de prix et de raison que cette course effrénée aux armements. La France a souvent su montrer l'exemple de la sagesse et de la clairvoyance.

Nous pensons qu'il est peut-être temps qu'elle se distingue une fois encore et qu'elle renonce, même unilatéralement et à titre d'exemple à la poursuite de cette escalade stérile et mortelle d'un armement toujours plus sophistiqué et qu'elle considère ainsi que ses voisins

./.

et les autres nations du monde ne sont pas - ou plus - forcément des ennemis potentiels, mais des frères et des partenaires, indispensables pour la sérénité de notre avenir à tous, et plus particulièrement des plus faibles, des opprimés qui ont hélas, au cours de l'histoire, trop largement payé les folies des chercheurs et fabricants d'armes

Nous tenons également à souligner que cette décision n'émane pas uniquement d'un groupe de personnes, mais bien de l'ensemble de nos fidèles par le canal de notre structure synodale.

Selon votre réponse, nous aviserons en temps utile des suites à donner pour que notre décision soit suivie d'effet.

Veuillez croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Synode de l'Eglise
Evangélique de Polynésie
Française,

Le Président :

Pasteur UTIA Marurai

Pièce-jointe : Décision Synode.

BOITE POSTALE 113 PAPEETE - TAHITI
(POLYNÉSIE FRANÇAISE) TÉL. 2.00.29

église évangélique de polynésie française

CONSEIL SUPÉRIEUR

EXTRAIT DES DECISIONS DU SYNODE
DE L'EGLISE EVANGELIQUE DE POLYNESIE FRANCAISE
1er au 6 Août 1982.

Devant le danger que représente le nucléaire sous toutes ses formes, le Synode demande que cessent les expériences à Mururoa, que cessent les dépôts de déchets radio-actif dans le Pacifique, que cesse dans le monde la course au nucléaire.

PAPEETE, le 27 Octobre 1982.

Le Président,

Pasteur UTIA Marurai.

Faaotiraa a te Apooraa Rahi o te Ekalesia Evanelia
no Polynesia

1 tae atu 6 no Atete 1982.

I mua i te mau ati e ravea rahi ta te atomi e faatupu, te ani nei te Apooraa Rahi ia faaorehia te mau tamatamataraa Atomi no Moururoa, ia opanihia te mau faaueraa ino atomi i roto i te moana Patitifa, ei ia haapaehia te mau faaineineraa puai atomi i roto i teie ao.